

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1133 Décisions concernant les Ministères

n° 1133

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
20 octobre 1960

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro
30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de l'enfant Guihot Pascal (fils du Sergent-Chef Guihot Maurice actuellement en service à Madagascar), décédé en rade de Djibouti, le 4 juin 1960, actuellement au dépositaire de Djibouti, seront transférés au cimetière de Haiïnnerville (France). Les dépenses. occasionnées par ce transfert seront à la charge de l'Etat (Budget de l'Armée « Terre », Affaires d'Outre-Mer, chapitre 32-83 — Transport du Personnel et Déplacements).